

CYCLE TUTORAT TUTEUR

FILIÈRE FÉDÉRALE



La formation Tuteur Entreprise permet d'intégrer un dispositif de formation où l'accompagnement individuel devient un levier de réussite. Cette formation apporte le savoir-faire et les outils nécessaires à l'accompagnement des stagiaires. Il accompagne un stagiaire en formation CQP ALS durant ses temps d'alternance. La mission du tuteur est avant tout pédagogique, avec comme objectif le transfert des compétences en situation professionnelles. Le tuteur est un pilier dans le parcours de formation CQP ALS qui doit aboutir à une insertion professionnelle.



Taux de Réussite*
100 %



Note de Satisfaction*
9,75/10

*Saison 2025/2026

LES PRÉ-REQUIS :

- Être licencié à la FFSV (anciennement FFEPGV)
- Être titulaire de la formation « Culture fédérale »
- Être à jour de sa carte professionnelle d'Éducateur Sportif
- Justifier d'une expérience d'animation d'au moins 2 ans réalisée dans le champ de l'encadrement sportif en lien avec l'option choisie du CQP ALS
- Être volontaire pour tutorer un stagiaire CQP ALS au cours de la formation Tuteur

OBJECTIFS :

- L'accueil d'un apprenant dans le cadre de sa formation en alternance CQP ALS
- La posture du tuteur
- L'accompagnement dans le développement des compétences de l'apprenant CQP ALS pour aller vers l'autonomie
- L'évaluation tout au long du processus de formation.

LES OUTILS :

- Plateforme d'apprentissage à distance avec accès personnalisé aux contenus de formation
- Guide du tutorat (guide d'entretien, grilles d'observation, fiche de suivi...).

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Supports de cours
- L'application EPGV Learning sur mobile
- Activités interactives
- Mise à disposition en ligne de documents supports et d'activité en amont, pendant et à la suite de la formation.

MODALITÉ DE CERTIFICATION :

Pour y accéder :

- Accompagner un stagiaire en structure

Épreuves d'évaluation :

- Entretien sur la base de l'accompagnement tutoral

BÉNÉFICES MÉTIER :

- Fonction exercée ponctuellement dans le cadre d'une activité bénévole pouvant être valorisée dans la formation au métier d'animateur sportif.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- Maximum 15

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Titulaire du diplôme « Animateur en salle »
- Titulaire du CQP ALS
- Titulaire d'une certification figurant dans l'annexe II-1 en application de l'article L212-1 du code du sport dans le domaine d'activité visé par l'option choisie du CQP.

CONTENUS :

- L'accueil d'un apprenant dans le cadre de sa formation en alternance
 - Présenter son activité professionnelle
 - Intégrer le stagiaire dans la structure d'accueil
 - Définir ensemble une organisation collaborative
 - Planifier l'accompagnement en définissant les temps collaboratifs
- La posture du tuteur
 - Identifier les enjeux liés au tutorat
 - Situer le rôle des différents acteurs dans l'accompagnement du stagiaire
 - Définir les moyens d'échanges et de communication commun au tuteur et au tuteuré
 - Connaître et s'approprier la charte tutorale
- L'accompagnement dans le développement des compétences
 - Identifier les objectifs de progression pédagogique
 - Organiser des situations de travail formatrices adaptées à la progression pédagogique du stagiaire
 - Accompagner la préparation des séquences d'animation
 - Formuler des feed-back en utilisant les techniques d'entretien et d'écoute active
 - Faire émerger des pistes d'amélioration
- L'évaluation tout au long du processus de formation
 - Les différents types d'évaluation
 - Les outils d'évaluation et les obligations envers l'OF
 - Mesurer l'écart entre le réalisé et l'attendu en terme de compétences
 - Réaliser un bilan de son accompagnement.

MODALITÉ DE VALIDATION :

- Feuilles de présence et émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Évaluation formative :
 - Quiz / Questionnaires
 - Situations interactives (auto-évaluation)
 - Étude de cas / Proposition de séance adaptée

POINTS FORTS :

Être capable d'accompagner et de transmettre ses compétences et son goût du métier.

CYCLE TUTORAT TUTEUR

FILIÈRE FÉDÉRALE



DIPLÔME REMIS :

- Certificat fédéral « Tuteur Entreprise ».

POUR ALLER PLUS LOIN :

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre la formation de Conseiller de formation.



DURÉE : 16 HEURES

Classes virtuelles : 7h
E-learning : 5h30
Présentiel : 3h
Certification à distance : 30min



LOCALISATION

Lieu de formation :
Distanciel + Présentiel sur Toulouse ou Clermont-l'Hérault
(en fonction du stagiaire CQP)



DATES

Formation en distanciel :

- Le 17 novembre 2026
- Le 16 décembre 2026
- Le 26 janvier 2027
- Le 31 mars 2027
- Le 4 mai 2027
- Le 15 juin 2027
- Certification le 30 juin 2027

Formation en présentiel :

- Le 24 février 2027

INTERVENANT.E.S



Emmanuelle COMPAGNON

Directrice de formation



TARIFS

FRAIS PÉDAGOGIQUES :

**PAS DE FRAIS
PEDAGOGIQUES**

FRAIS ANNEXES : (HÉBERGEMENT ET RESTAURATION) :

À LA CHARGE DU STAGIAIRE

FRAIS D'INSCRIPTION :

25.00€



**Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à cette formation ?
Contactez-nous ! Nous mettrons tout en oeuvre pour trouver une solution adaptée.**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



Téléphone
[05.34.25.77.90](tel:05.34.25.77.90)



Email
formation.occitanie@comite-epgv.fr



Site internet
www.formationepgv.com